

Le 15 avril 2026
DBU129/2025-2026

Le 28 avril - Jour de deuil

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditrice : Martha Hradowy, présidente

Pour action

Le Jour de deuil national pour rendre hommage aux travailleuses et travailleurs qui ont été tués, blessés ou qui ont contracté une maladie professionnelle en raison de leur travail arrivera bientôt. Alors que le mouvement syndical se prépare à reconnaître le Jour de deuil, le 28 avril, le Congrès du travail du Canada (CLC/CTC) vise à mettre le point de mire et l'attention à faire en sorte que les travailleuses et les travailleurs aient des lieux de travail sécuritaires, sous le thème suivant : « La santé et la sécurité psychologiques font partie intégrante de la santé et de la sécurité au travail. » Veuillez ouvrir les pièces jointes pour obtenir de plus amples renseignements du CLC/CTC.

La santé et la sécurité psychologiques doivent être traitées avec le même niveau d'importance que la santé et la sécurité physiques, tant dans les lois que dans les systèmes d'indemnisation des travailleuses et des travailleurs. Il est également nécessaire d'établir une norme nationale uniforme en matière de protection des travailleuses et des travailleurs, d'exiger des évaluations proactives du risque et des plans de prévention efficaces sur les lieux de travail, et d'assurer une application rigoureuse au moyen d'inspections approfondies.

Il y a bon nombre d'événements et de cérémonies partout en Ontario pour observer le Jour de deuil. Veuillez visiter le site Web du *Workers Health and Safety Centre* (WHSC) pour obtenir de plus amples renseignements, à [Day of Mourning in Ontario - WHSC](#).

Un rappel : en juin 2016, une loi a été adoptée pour faire en sorte que toutes les écoles, tous les conseils scolaires, toutes les universités et autres établissements sont tenus de mettre leurs drapeaux en berne, conformément à la [Loi sur le Jour de deuil pour les travailleurs](#). Essayez de faire en sorte que votre employeur est au courant de cette loi et mettra ses drapeaux en berne.

De nombreux drapeaux d'OSSTF/FEESO du Jour de deuil ont été envoyés aux unités de négociation et aux districts de partout dans la province au cours des récentes années, et nous vous demandons de brandir ces drapeaux lors d'événements locaux et de publier des photos de vos exécutifs locaux et de vos membres, alors que vous appuyez des événements et activités du Jour de deuil.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Dan Staples au Bureau provincial, à dan.staples@osstf.ca.

p.j. fr-1 – DOM Sample Media Advisory
fr-2 – DOM Sample Talking Points
fr-3 – DOM Sample Statement
fr-4 – DOM Sample OpEd Statement
fr-5 – DOM Sample Social Media

DS/yc cope 343/jg cope 343